

Folschviller | Petite enfance Crèche de La Ruchée : une dizaine d'embauches prévue

republicain-lorrain.fr/edition-de-saint-avold-creutzwald/2019/10/29/creche-de-la-ruchee-une-dizaine-d-

L'assemblée générale de La Ruchée a permis de faire le point précis sur l'avancement du projet Multi-accueil jeunes enfants. Le bâtiment de l'ancien magasin Norma, place du Marché, a été retenu compte tenu de son bon état général. Karima Tiguemounine, présidente de l'association, explique la situation.



Photo HD La crèche sera ouverte 11 heures par jour et 226 jours par an. Photo RL

| Où en est le projet de multi-accueil pour les jeunes enfants ?

Karima TIGUEMOUNINE, présidente de l'association La Ruchée :

« Nous avons travaillé avec Véronique Hautter, de la Protection maternelle et infantile du Conseil départemental, et nous pouvons proposer un accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. La crèche aura une capacité de 25 places dont cinq réservées aux enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique. »

| La CAF et la Ville ont-elles dû intervenir ?

« Il a fallu conclure deux conventions, l'une avec la Caisse d'allocation familiale (CAF) et l'autre avec la Ville de Folschviller. C'est indispensable pour accéder à des tarifs horaires calculés en fonction des revenus des familles. La Caf et la commune équilibreront le

différentiel. Pour la Caf, il s'agit de la Prestation de Service Unique (PSU), aide qu'elle verse aux établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE). »

| Des emprunts ont-ils été contractés ?

« Nous avons contracté un emprunt auprès de la Caisse d'épargne pour l'acquisition du bien immobilier et un autre pour les travaux. Nous sommes propriétaires du bâtiment depuis le 12 septembre dernier. Nous travaillons avec l'architecte et le bureau de contrôle pour préparer un appel d'offres en vue de la réalisation des travaux. Les demandes de subventions ont été déposées à l'Union européenne, à la Région Grand Est, à Climaxion et à la Caf. L'étude de marché achevée nous fixera sur le coût réel des travaux. Alors nous pourrons finaliser nos demandes de subventions qui ne peuvent excéder 80 % du montant total acquisition et travaux. »

| Des embauches sont-elles prévues ?

« Une dizaine de personnes seront embauchées. Excepté le personnel d'entretien, elles devront toutes répondre aux critères définis par la PMI et la Caf et justifier d'un minimum de deux ans d'ancienneté en matière de petite enfance. L'ouverture de la crèche dépendra de l'évolution des travaux. »

Deux dons acquis

En 2018 nous avons reçu un don du Nabor'Raid pour 1 500 €. Cette année le Lions Club de Saint-Avold a demandé à Nabor'Raid de nous transférer l'argent correspondant à son aide apportée lors des épreuves de mai 2019.